AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-6-72 398997

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

Tél. 88-56-15
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

25 frs

BULLETIN N° 141 DE JUIN 1972

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores, quoique faibles, se poursuivent. La protection contre les tavelures doit donc continuer d'être assurée.

Par conséquent, dans les vergers de tous les départements traités conformément aux indications de la note du 18 Mai, il y a lieu d'effectuer un traitement immédiat. Toutefois, dans les vergers où la protection a été renouvelée plus récemment à la suite de pluies, ce traitement pourra être repoussé de quelques jours.

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Le vol se poursuit, mais les premiers oeufs déposés ne sont pas prêts d'éclore. Aucun traitement n'est donc à effectuer pour l'instant. Aucun traitement ne sera conseillé pour la Vallée de la Loire avant le 12 Juin.

OIDIUM DU POMMIER - L'activité de ce parasite est assez grande malgré les basses températures et les arboriculteurs doivent s'en méfier. Il y a donc lieu de profiter du traitement dirigé contre les tavelures pour assurer la protection contre l'oïdium.

PUCERON LANIGERE ET PUCERONS CENDRES - Des foyers se développent dans certains vergers. Ces parasites doivent être surveillés et combattus en cas de nécessité.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les projections d'ascospores ont diminué, mais se poursuivent. Un nouveau traitement doit donc être exécuté dans le courant de la semaine du 5 au 10 Juin.

VIGNE

OIDIUM - Les conditions climatiques ont été jusqu'à présent peu favorables à cette affection. Toutefois les premières manifestations de l'oïdium sont visibles depuis quelques jours.

Par conséquent, dans les vignobles sensibles, il y a lieu d'envisager une application dès maintenant.

MILDIOU -

- Vignobles de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire - Le mildiou demeure encore très peu important. Il y a lieu toutefois de terminer le traitement conseillé dans le bulletin du 25 Mai.

- Autres vignobles de Maine et Loire y compris le vignoble du Saumurois et vignobles des autres départements - Aucun foyer de mildiou n'a encore été décelé. Cependant les récentes pluies ont pu provoquer des repiquages qui pourraient s'extérioriser par quelques taches à la fin de la semaine du 5 au10 Juin. Par conséquent une protection immédiate ne s'impose pas.

Toutefois les viticulteurs qui effectueront contre l'oïdium un traitement par pulvérisation pourront ajouter à la bouillie anti-oïdium un fongicide actif contre le mildiou. Par contre les viticulteurs opérant contre l'oïdium par poudrage pourront attendre de nouvelles informations de la Station pour combattre le mildiou.

..../....



Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX

Maine et Loire - Loire Atlantique..... p.27
Vendée - Mayenne - Sarthe............. p. 26

VERS DE LA GRAPPE (Cochylis et Eudémis) - Localement et dans des expositions très favorables des oeufs, parfois nombreux, ont été déposés. Leur incubation se trouve prolongée par suites des basses températures et ils ne sont pas prêts d'éclore.

Aucun traitement n'est donc à exécuter pour l'instant. Aucun traitement ne sera conseillé par la Station avant le 12 Juin.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Aucun foyer n'a encore été décelé. Il n'y a donc pas lieu d'effectuer de traitement pour l'instant.

Concours de dépistage des foyers primaires de Mildiou de la vigne et de Mildiou de la pomme de terre

La Station d'Avertissements rappelle que les concours de dépistage des foyers primaires de mildiou de la vigne et de mildiou de la pomme de terre demeurent toujours ouverts.

Elle rappelle tout l'intérêt qu'elle attache à être informée de la présence de ces foyers.

Pour plus d'informations, se reporter au Bulletin du 8 Mai 1972.

CULTURES LEGUMIERES

ALTERNARIA DE LA TOMATE - Les récentes pluies ont provoqué une contamination. Il y a donc lieu d'effectuer un premier traitement dès les premiers jours de la semaine du 5 au 10 Juin.

MOUCHE DE L'OIGNON - Dans les cultures d'Aliacées qui n'ont pas été protégées par trempage, traitement des semences ou traitement des sols, il y a lieu d'effectuer une pulvérisation avec l'un des insecticides conseillés dans le bulletin N° 139 d'Avril 1972.

La pulvérisation devra être copieuse et devra viser surtout la base des plantes.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Pays de la Loire"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 2 JUIN 1972